



nauté homosexuelle, que de telles actions ont été menées? Ces inquiétudes quant à la légitimité de l'État n'ont à mon avis pas lieu d'être. Elles proviennent sans doute d'une confusion entre la fonction d'émetteur qu'occupe l'État via ses campagnes «institutionnelles» de rappel des risques et sa fonction de facilitateur et de fédérateur lorsqu'il produit ce type d'actions.

UN IMPACT PLUS LARGE

Les associations de prévention, pour des raisons idéologiques et politiques, ne peuvent parvenir à un degré d'accord suffisant pour mener des actions communes. Pour preuve, les difficultés de fonctionnement de la plate-forme interassociative créée à l'occasion de la Grande cause en 2005. Parce qu'il est contraint d'opérer une synthèse entre les positions des unes et des autres et parce qu'il dispose d'une véritable expertise en communication, l'Inpes – et donc l'État – est aujourd'hui le seul en mesure de mener ce type de projet. Or poursuivre ce travail d'innovation est essentiel, ne serait-ce que pour rompre la monotonie de la prévention et continuer à impliquer une population quelque peu lassée par les campagnes classiques. Une récente étude menée par l'Inpes a ainsi

Plutôt que d'émettre des jugements péremptoires sur l'échec de la prévention chez les gays, l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) pourrait se rapprocher de l'Inpes afin de réfléchir à des méthodologies d'évaluation adaptées aux actions engagées.

montré que la diversité des actions était le gage d'un impact plus large et que certaines d'entre elles recueillaient un véritable plébiscite.

Toutefois, au-delà de ce type d'évaluation, il conviendrait d'être en mesure de mieux examiner la manière dont ces actions peuvent réellement influencer sur les comportements. C'est sans doute là que des progrès restent à accomplir. On ne peut qu'être surpris qu'aucune recherche-action ne soit capable d'être mise en œuvre en France, à l'instar de ce qui se fait notamment dans les pays anglo-saxons. La France dispose pourtant des structures et des talents nécessaires. Plutôt

que d'émettre des jugements péremptoires sur l'échec de la prévention chez les gays, ou sur la place des femmes dans les campagnes de communication, l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) pourrait par exemple se rapprocher de l'Inpes afin de réfléchir à des méthodologies d'évaluation adaptées aux actions engagées. Outre une meilleure connaissance de l'efficacité des actions, de telles collaborations pourraient également aboutir à la création de groupes tests permettant de mesurer l'efficacité d'un dispositif dans son ensemble, de mieux connaître les effets de lassitude et d'évolution des comportements dans le temps.

De fait, apprécier l'efficacité des actions permettrait non seulement de garantir l'avenir de la prévention mais, en outre, d'opérer vraisemblablement certains rééquilibres entre des campagnes télévisées ciblées sur les homosexuels quasiment inutiles et onéreuses et des actions ancrées dans la communauté, certes plus chronophages et moins visibles du grand public, mais autrement mieux adaptées aux spécificités de la population homosexuelle. Cela permettrait enfin d'identifier de manière objective les discours les plus à même d'aider chacun à se protéger et protéger ses partenaires.